



Info-semences

Juin 2010

Convention de production et de mise en marché des semences :

Eh oui, la nouvelle convention de production et de mise en marché des semences a été signée par toutes les parties. Celle-ci a été déposée à la RMAAQ pour homologation. Nous vous tiendrons au courant des prochains développements. Comme nous ne savons pas combien de temps prendra la RMAAQ pour l'homologuer, il a été convenu par la FPCCQ de la rendre disponible aux producteurs pour consultation : www.fpccq.qc.ca/MiseMarche/Conventions.aspx

Les producteurs peuvent charger des frais d'intérêt de l'ordre de 2 % à leur acheteur de semences pour toutes les journées de retard à partir du 1^{er} mai si les livraisons ont été effectuées avant le 15 avril et le 1^{er} juin pour les livraisons qui ont été effectuées après le 15 avril.

Vérifier vos contrats, vous devriez y retrouver une copie de la convention de production et de mise en marché des semences et en annexe les informations concernant votre production de semences pour la compagnie pour laquelle vous avez un contrat de production de semences.

ATTENTION, ATTENTION si vous avez des champs ayant une levée inégale et que vous êtes assurés au programme d'assurance récolte semence, il serait bon d'ouvrir un avis de dommage auprès de La Financière agricole du Québec puisque ceci pourrait vous causer un problème de germination à l'automne. Il ne faut pas oublier que les avis de dommage sur la germination doivent être transmis avant le 31 janvier suivant la récolte avec un test de germination inférieur à 75 %.

Suivi AGA du Syndicat

L'assemblée générale annuelle du Syndicat a eu lieu les 18 et 19 février dernier à l'hôtel Hilton Québec. Plus de 48 personnes y ont assisté.

Les producteurs ont appuyé la proposition de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), visant à améliorer le financement des mesures environnementales et à modifier les procédures pour le vote secret.

Monsieur Daniel Lanoie a été nommé à nouveau directeur national afin de représenter le Syndicat auprès de l'ACPS. Les droits de filiale qui reviendront au Syndicat des producteurs de semences *pedigrees* du Québec ont été fixés à 0,30 \$/acre pour 2010.

Les producteurs ont effectué des recommandations à l'ACPS sur le livre blanc que celle-ci est en train d'élaborer et qui a pour but d'améliorer les finances de l'organisation. Les recommandations effectuées ont aussi porté sur l'investissement des surplus afin d'obtenir une hausse des superficies en production de semences *pedigrees* et d'investir plus en recherche.

Une résolution demandant à l'ACIA de permettre aux utilisateurs finaux le mélange des blés à même leurs infrastructures de manière à ce que le blé entrant dans la chaîne de transformation respecte les normes phytosanitaires. L'appui des délégués présents lors de l'AGA de la FPCCQ a été obtenu.



Des conférences très intéressantes furent présentées par messieurs René Daoust et Neil Shanks de l'ACPS, William Van Tassel de la FPCCQ, Djiby Sall du MAPAQ, Anouar Mestari de l'ACIA, Jacques Audette de l'ACIA, Serge Fortin du Cérom, François Langevin de AAC et madame Jennifer Scott de l'ICS. Remerciements aux conférenciers.

Il y a du changement au sein du conseil d'administration. Monsieur Daniel Dutilly a annoncé qu'il quittait le Syndicat lors de l'AGA, et ce, après dix années d'implication. Merci Daniel pour le travail accompli, notamment afin d'arriver à une entente pour la convention de mise en marché. Il a été remplacé par monsieur Daniel Lanoie qui avait un poste d'observateur au conseil d'administration. Il poursuivra le mandat de monsieur Dutilly qui se terminera en février 2011.

Le MAPAQ a également nommé un nouvel observateur au conseil d'administration, il s'agit de monsieur Djiby Sall, il remplacera madame Danièle Bernier qui occupait ce poste depuis plus de cinq ans. Merci Danièle, notamment pour nous avoir si bien représentés à l'ACPS et au MAPAQ.

Votre conseil d'administration 2010-2011 :

Paul Adam, président
Martin Provencher, 1^{er} vice-président
André Roussel, 2^e vice-président
Fernand Marcoux, administrateur
Éric Laflamme, administrateur
Pierre Murray, administrateur
Daniel Lanoie, administrateur et directeur national de l'ACPS
Djiby Sall, observateur, coordonnateur du secteur grandes cultures et plantes fourragères

Les coordonnées des administrateurs sont disponibles sur le site web de la FPCCQ dans la section semences/Qui sommes-nous.

Préparation AGA 2011 :

Si vous avez des idées ou des commentaires pour améliorer la formule de l'assemblée générale annuelle de votre syndicat des producteurs de semences *pedigrees* du Québec, veuillez nous en faire part en composant le 450 774-9154 ou spspq@upa.qc.ca

Rencontre avec La FADQ :

La Financière agricole du Québec a annoncé qu'elle corrigera les résumés des protections d'assurance concernés afin d'indiquer que les semences Sélect et Fondation sont bien couvertes dans les protections d'assurance pour l'adhésion 2010.

Concernant l'indemnisation à l'assurance récolte de semences de catégorie Canada généalogique no.2, La FADQ indique que les données reçues sont insuffisantes et d'autres informations doivent être fournies afin de procéder à l'évaluation du risque. Le SPSPQ travaille afin de fournir les données manquantes à La FADQ.

Absence de garanties de paiement pour les semences :

N'oubliez pas que le grain de semence ne bénéficie pas de la garantie financière protégeant le producteur en cas de défaut de paiement par l'acheteur, puisque le grain de semence n'est pas inclus dans la garantie de paiement offerte par la RMAAQ dans le cadre du Règlement sur la mise en marché des grains.

AGA 2010 de l'ACPS :

Nous vous rappelons que l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) tiendra son AGA à Kelowna en Colombie-Britannique du 7 au 9 juillet 2010. Vous êtes invités à y participer en grand nombre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.seedgrowers.ca. Des membres du conseil d'administration assisteront à cette rencontre.

SONDAGE ACPS :

L'ACPS mène un bref sondage pour aider à améliorer les services aux membres. Voici votre chance d'évaluer leur performance en 2009!

Inscrivez votre adresse électronique à la fin du sondage pour avoir une chance de gagner une adhésion gratuite à l'ACPS, une valeur de 75 \$ sur vos frais de demande d'inspection des cultures et d'adhésion pour 2010.

Pour participer à ce sondage, copiez l'adresse URL suivante dans votre navigateur web <http://surveymonkey.com/s/X6V7TL6> ou visitez le site Internet de l'ACPS pour un lien au sondage <http://www.seedgrowers.ca>.



Date limite pour le sondage ACPS : Le 30 juin 2010